



Association des élus communistes et républicains (69)

Lyon, le lundi 2 janvier 2023

LETTRE OUVERTE À

Monsieur Emmanuel MACRON, **Président de la République**

Madame Élisabeth BORNE, **Première Ministre**

Monsieur Olivier KLEIN, **Ministre Délégué chargé de l'Habitat et de la Ville**

"PLUS JAMAIS ÇA !"

Agir fort et vite dans la ville de Vaulx-en-Velin, dans la Métropole !

L'incendie meurtrier survenu la nuit de jeudi 14 au vendredi 15 décembre dernier, dans la ville de Vaulx-en-Velin, doit éveiller les consciences mais surtout doit conduire à des décisions nouvelles pour agir vite. Le jeu de la démocratie immobilière comme les conditions de mise en œuvre des politiques publiques prennent trop de temps, les habitants ne peuvent plus attendre.

Entre les décisions prises et l'action, nous sommes dans l'inaction alors qu'il y a urgence. Des remèdes urgents doivent être mis en œuvre face à des défaillances en chaîne.

Les copropriétés dégradées ne peuvent être gérées par des administrateurs préoccupés d'abord par leurs marges, parfois peu scrupuleux pour faire les travaux. Nous devons aller au plus vite vers un nouveau cadre juridique où le droit au logement puisse prendre le pas sur le droit de la copropriété. Face à des syndicats inactifs, tantôt incompetents pour les habitants, il faut la création nationale d'un syndicat public, où l'État, les métropoles, les élus locaux et les syndicats pourront agir, agir vite pour faire face à l'urgence et protéger les biens et les personnes.

Nos copropriétés dégradées sont l'antichambre de la rue. Refusons cette fatalité.

Dans nos villes, beaucoup de propriétaires avec de faibles revenus, de faibles retraites ont des difficultés à engager des travaux car ils n'ont plus les moyens.

Le logement privé est parfois plus dégradé que le logement social. Il faut changer la loi, alléger les démarches pour une prise en compte effective des urgences.

De même qu'il n'est pas acceptable que des propriétaires peu scrupuleux s'enrichissent en louant des logements non rénovés, dangereux, conduisant à des logements en suroccupation pour un profit maximum sur la misère de familles qui ne trouvent pas de solutions dans le logement social.

Un logement est un droit fondamental

qui ne peut accepter l'habitat indigne de ces copropriétés dégradées.

Des solutions existent :

- Le financement 100 % TTC des travaux d'urgence et de sécurité pour tous les propriétaires modestes avec obligation de travaux.

ADECR du Rhône - 1 cours Albert Thomas 69003 LYON - adecrhone@gmail.com



Association des élus communistes et républicains (69)

- La création d'un syndic public capable d'assurer la gestion de toutes les copropriétés en plan de sauvegarde, l'encadrement des syndicats privés avec des contrôles réguliers notamment dans les quartiers prioritaires, la saisine devant les tribunaux compétents de toute défaillance de syndicat.
- Une requalification des copropriétés dégradées en intérêt national comme celle du quartier Pissevin à Nîmes, ce sont de nombreuses copropriétés de la ville de Vaulx-en-Velin et de notre métropole qui doivent pouvoir en bénéficier.
- Le rachat des logements par l'État pour les copropriétaires défaillants en leur proposant des solutions dignes, car ce sont les économies d'une vie qu'ils ont mis dans leur logement pour avoir un logement à leur retraite.
- La possibilité de la saisie par l'État de tous les logements loués par des marchands de sommeil ne s'inscrivant pas dans les plans de sauvegarde, pour privilégier les propriétaires occupants.
- Le déblocage immédiat de fonds pour la rénovation à la hauteur des besoins de toutes les copropriétés dégradées.

L'État se doit de réagir, des solutions existent, il faut faire vite. Tous nos quartiers sont gangrenés par ces situations, la ville de Vaulx-en-Velin a besoin de décisions pour se relever vite, de nombreux quartiers ont besoin d'un signal fort pour affirmer qu'ils ne seront pas les prochains dans le drame.

Nous ne doutons pas que lors de votre réunion, le 16 janvier prochain, vous saurez entendre nos solutions.

Ange VIDAL

*Élue communiste
Vaulx-en-Velin*

Eric Bellot

*Maire communiste
Neuville-sur-Saône*

Michèle PICARD

*Maire communiste
Vénissieux*

Christiane CHARNAY

Présidente de l'ADECR du Rhône

Pierre-Alain MILLET

Président du groupe Communiste et républicain à la Métropole

Marie-Christine BURRICAND

*Conseillère métropolitaine
Responsable national PCF aux quartiers populaires*

Raphaël DEBÛ

*Conseiller métropolitain
Secrétaire départemental PCF*

Thierry ARGANT

*Élu communiste
Décines-Charpieu*

Danielle BOURGEAT

*Élue communiste
Saint-Fons*

Véronique CHIAVAZZA

*Élue communiste
Neuville-sur-Saône*

Christian COMBIER

*Élu communiste
Rillieux-la-Pape*

Aline GUITARD

*Élue communiste
Lyon 4*

Cyril HAULAND-GRONNEBERG

*Élu communiste
Villeurbanne*

Boris MIACHON-DEBARD

*Élu communiste
Lyon 7*

Stéphanie VELLA

*Élue communiste
Bron*